

Agenda:

- 20.06 Fermeture de la rte de Gy
29.06. (poste → giratoire)
- 01.07. Arrivée des premiers habitants des immeubles GYVI
- 02.07. Fête des Promotions des écoles de Gy et Presinge à Gy

CIRCULATION PERTURBEE

• Fête des Promotions 2 juillet 2011

Cette fête va entraîner quelques perturbations dans notre village.

En effet, la circulation dans le centre du village (tronçon poste giratoire) sera **interdite pour tous les véhicules le samedi de 10h à 17h.**

Les arrêts de bus Gy-Temple et Gy-Poste seront supprimés et le terminus du bus A sera installé au giratoire durant cette période.

• Travaux GYVI

Les travaux engagés sur la route de Gy nécessitent un prolongement de la fermeture de cet axe de quelques jours. Aussi, la **réouverture de la route de Gy s'effectuera en fin de journée le 29 juin.** Une disposition également valable pour la ligne de bus A, dont le détournement est prolongé de 3 jours.

**NOUS VOUS REMERCIONS
DE VOTRE COMPREHENSION!**

QUE FAIRE EN CAS DE CANICULE?

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour tous et toutes. Les personnes âgées sont particulièrement menacées: elles ont besoin d'une aide et d'un suivi réguliers.

Soyons solidaires: la santé des personnes âgées est l'affaire de tous. Nous devons leur prêter attention, surtout si elles sont seules ou dépendantes.

3 RÈGLES D'OR POUR LES PERSONNES ÂGÉES LORS DES GRANDES CHALEURS:

1. Se reposer
2. Laisser la chaleur dehors - se rafraîchir
3. Boire beaucoup - manger léger

Symptômes possibles d'un coup de chaleur: **faiblesse, confusion, vertiges, nausées, crampes musculaires.**

Il faut agir immédiatement! Faire boire, rafraîchir la personne, appeler un médecin.

CAMPS « ESPRITFOOT 2011 »

L'été est là, le soleil est présent et cela sent bientôt bon les vacances scolaires...

Voici une proposition d'activité pour les enfants:

Camps ESPRITFOOT 2011

Du 8 août au 12 août 2011

(de 9 h. 00 à 17 h. 00) &

Du 15 août au 19 août 2011

(de 9 h. 00 à 17 h. 00)

Au Centre Sportif des Cherpines à Plan-les-Ouates

- Entraînements de football journaliers
- Entraînements spécifiques pour les gardiens de but
- Une journée multisport
- Des monitrices et moniteurs diplômés et des enseignant(e)s en éducation physique

- Camps labellisés par l'Association Suisse de Football

S'inscrire par le biais du site internet de l'Association
ESPRITSPORT
www.espritsport.com

Attention :
Nombre de places limitées

AUX PROPRIETAIRES DE VILLAS, IMMEUBLES ET JARDINS

Comme chaque année, des entreprises, non établies en Suisse et ne connaissant sans doute pas nos législations, effectuent du porte-à-porte pour proposer divers travaux aux propriétaires.

Les travaux ci-dessous sont illégaux et ce, pour les raisons suivantes:

- Les démoussages des toits, dalles et terrasses, car les produits antimousses, proposés et/ou utilisés, ne sont généralement pas dûment autorisés en Suisse;
- Les désherbages des toits, terrasses, y compris des chemins et routes privés, avec des produits phytosanitaires (herbicides).

Ces désherbages sont interdits en Suisse,

sans exception!

Les personnes physiques qui utilisent professionnellement des produits phytosanitaires en Suisse doivent être au bénéfice d'un permis correspondant aux domaines concernés.

Cette information est motivée par le fait que ces travaux, qui ne respectent aucunement les prescriptions légales, ont comme conséquences une contamination de notre environnement et une perturbation de l'équilibre écologique, dues à la pollution des eaux.

Par conséquent, les propriétaires concernés sont invités à ne pas donner suite à ce genre de propositions de travaux. Ils en assumeront dès lors la responsabilité.